



République Française  
Département du Val d'Oise  
Arrondissement de Sarcelles

Accusé de réception en préfecture  
095-219502507-20230125-DEL2023006-DE  
Date de télétransmission : 01/02/2023  
Date de réception préfecture : 01/02/2023

Acte certifié exécutoire après avoir

été

Transmis au représentant de

L'Etat le : **01 FEV. 2023**

Publié le : **01 FEV. 2023**

Le Maire, Pierre BARROS

**DELIBERATION N°.2023.006**

L'an deux mille vingt-trois, le 25 janvier, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 18 janvier, sous la présidence de Monsieur Pierre BARROS, Maire.

**PRESENTS :**

PIERRE BARROS, JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, JEAN MARIE MAILLE, CINDY BOURGUIGNON, GILDAS QUIQUEMPOIS, LAUREN LOLO, MICHEL NUNG, SONIA LAJIMI, FELIX MIRAM, FRANCK BLEUSE, PAULETTE DORRIERE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CHRISTOPHE LUCAS, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

**EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :**

JEANICK SOLITUDE A JACQUELINE HAESINGER, EMELE JUDITH A FRANCK BLEUSE, GILDO VIERA A GILDAS QUIQUEMPOIS, TANIA KITIC A LEONOR SERRE, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A PIERRE BARROS, DAVID FELICIE A GABRIEL NGOMA, DIDIER EISCHEN A BELWALID PARJOU

**ABSENTE :** DJAMILA AMGOUD

**Blaise ETHODET-NKAKE est élu secrétaire à l'unanimité.**

**QUESTION N° 6 : MOTION CONTRE LA REFORME DES RETRAITES**

**RAPPORTEUR : CINDY BOURGUIGNON**

**Le Conseil Municipal,**

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après avoir tenté une première réforme en 2020, stoppée par la mobilisation sociale et la pandémie Covid, Macron a décidé de revenir à la charge sur les retraites et ce malgré la forte opposition d'une majorité de français. Une réforme présentée comme « d'équilibre, de justice et de progrès » qui va pourtant aggraver les inégalités et la situation des plus précaires, notamment les seniors sans emploi et les femmes dont les carrières sont plus souvent hachées.

Car, concrètement, reculer à 64 ans l'âge de départ à la retraite, c'est pénaliser ceux qui ont commencé à travailler le plus tôt, en faisant travailler davantage les parcours professionnels les plus défavorisés. Quand on sait que l'espérance de vie en bonne santé en France est de 63 ans, et que l'espérance de vie tout court est de 71 ans pour les moins favorisés, cela signifie simplement que les plus pauvres auront désormais 7 ans d'espérance de vie au moment de prendre leur retraite, qui plus est, sans doute en mauvaise santé.

La retraite est un droit à la vie après le travail, un des piliers de notre république. Ne laissons personne bafouer ce droit.

Le gouvernement Macron espère, avec cette réforme, économiser 2 milliards en 2023 et 17 milliards d'ici 2030. Pourtant, le président du Conseil d'Orientation des Retraites précisait le 19 janvier dernier, jour où 2 millions de français sont descendus dans la rue contre la réforme : « Les dépenses de retraites sont relativement maîtrisées, dans la plupart des hypothèses, [ces dépenses] elles diminuent à terme ».

Cette réforme n'est donc pas nécessaire, et si le problème était réellement lié à un déficit de financement des retraites, d'autres solutions sont possibles : appliquer réellement l'égalité salariale hommes/femmes pour augmenter les recettes des cotisations retraite, taxer les superprofits et les 10 milliardaires français qui ont vu leur fortune augmenter de 189 milliards depuis 2020, lutter contre les 1000 milliards d'évasion fiscale annuelle estimée par la commission européenne pour les états membres de l'UE, rétablir l'ISF, revenir sur la suppression de la CVAE, contrôler les grandes entreprises qui bénéficient de 160 milliards d'aides publiques annuelles sans contreparties etc. etc. Aucune de ces solutions n'est bien sûr envisagée...

Nous ne nous y trompons pas : cette réforme est purement idéologique. Elle est inutile et injuste. C'est en réalité un projet de société qui est porté. Celui voulu par le gouvernement, qui saccage nos services publics et notre système de solidarité. Il s'attaque à nos retraites, comme il l'a déjà fait avec l'école et la santé.

L'enjeu de cette réforme pour nous n'est pas seulement de travailler plus longtemps ; c'est aussi de savoir dans quelle société nous avons envie de vivre et de vieillir. Nous ne voulons pas d'une société où nous travaillerons jusqu'à la mort pour qu'une minorité d'actionnaires s'enrichisse encore et toujours. Une société soumise au capital et au néolibéralisme avec des services publics qui deviendront des marchés à saisir pour les entreprises.

Ce projet de société, c'est la promesse de lendemains noirs où les plus riches pourront se constituer un capital pour partir en retraite pendant que les plus pauvres mourront au travail, en peinant à boucler les fins de mois. C'est un retour en arrière majeur, celui où nous devons à nouveau nous battre pour nos droits et pour l'État social.

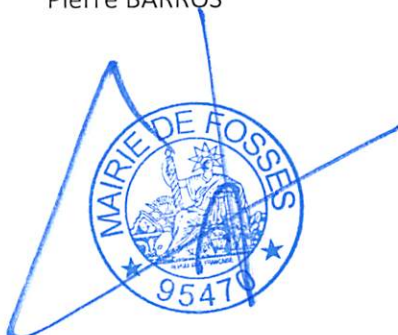
La lutte s'impose à nous comme elle s'est imposée aux militants politiques et syndicaux qui nous ont précédé et qui ont chèrement gagné les acquis sociaux que le gouvernement Macron piétine aujourd'hui. Nous ne voulons pas d'une société qui "produit la richesse en créant la misère" comme le disait Hugo. Nous ne voulons ni de cette réforme, ni de cette société qui se dessine. **Cette réforme des retraites, nous élus de Fosses, nous nous y opposons et nous lutterons aux côtés de l'ensemble des salariés.**

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la motion présentée ci-dessus.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Le Maire,  
Pierre BARROS



Le secrétaire de séance,  
Blaise ETHODET-NKAKE